

Histoire des faits économiques

Les économies précapitalistes

Ce cours vous est proposé par Guillaume Pouyane, maître de conférences HDR, université de Bordeaux et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Table des matières

Rome une économie monde.....	2
Une économie agraire qui trouve son expansion dans la conquête.....	2
L'économie romaine : production et échanges	3
Une société esclavagiste et « atechologique »	4
Le capitalisme marchand (1) – le contexte de la Renaissance	6
La méthode scientifique et le progrès technique	6
La Réforme religieuse et « l'esprit du capitalisme »	7
Les Grandes Découvertes	7
Le capitalisme marchand (2) – les mercantilismes	8
Les mercantilismes.....	9
Le développement du commerce à longue distance : les Compagnies	9
Colbert (1619-1683) et le capitalisme d'Etat	10
Le commerce triangulaire et l'économie coloniale.....	11
Une économie esclavagiste	11
« Pacte colonial » et « Traités inégaux ».....	12
Les abolitions du XIX^{ème} siècle	12
Références	14

Rome une économie monde

La civilisation romaine va marquer de son empreinte toute l'histoire de l'Europe. Simple petit bourg rural à ses débuts, son territoire s'étendra, dans les premiers siècles de notre ère, sur l'ensemble du bassin méditerranéen pour embrasser « l'ensemble du monde connu ». L'exemple de Rome va nous permettre d'analyser la façon dont fonctionne l'économie dans l'Antiquité.

Entre la fondation de Rome en -753 et la chute de l'Empire Romain en 476, plus de 1000 ans s'écoulent. Entretemps, Rome va dominer l'ensemble du Bassin Méditerranéen, par conquêtes successives. Nous nous concentrerons sur la période qui va **du III^{ème} siècle avant notre ère au II^{ème} siècle**, du moment où Rome commence à assumer un rôle central en Italie jusqu'à l'âge d'or de la civilisation romaine, ce que l'on appelle « le siècle des Antonins » (une famille d'empereurs qui règne de 96 à 192 : Trajan, Hadrien, Marc-Aurèle notamment). Au milieu de cette période, en -27, Rome passe d'une république oligarchique, contrôlée par un petit nombre de familles, à un Empire, contrôlé par la personne unique de l'Empereur, qui concentre tous les pouvoirs entre ses mains.

Une économie agraire qui trouve son expansion dans la conquête

L'économie romaine est une économie essentiellement **agraire** : les travaux agricoles concentrent 80% de la main-d'œuvre. Il faut posséder de la terre pour avoir le statut de citoyen romain et pouvoir participer à la vie de la cité. La terre permet au citoyen de subvenir à ses besoins, et le temps excédentaire peut être consacré à la guerre.

En effet, l'économie romaine est une **économie de conquêtes**. Il y a une relation directe entre la croissance économique et l'annexion de nouveaux territoires. Les conquêtes apportent non seulement de nouvelles terres à exploiter, mais aussi tout ce qui représente la richesse antique : des ressources, des métaux et des objets précieux, obtenus par le biais du tribut de guerre, une somme d'argent exigée des vaincus : à l'issue de la II^{ème} Guerre Punique en 202, Carthage doit verser 27 000 talents, une somme gigantesque. Le butin peut même comporter des bibliothèques entières, comme celle du roi de Macédoine, transportée à Rome après la conquête du pays en 168 avant notre ère. C'est une économie « de prédation » même si, une fois la conquête achevée, Rome se contente de prélever un impôt annuel (en nature et/ou en argent) sur les territoires conquis.

Les conquêtes constituent aussi un apport important de **main-d'œuvre** : les prisonniers de guerre sont transformés en esclaves, dont le nombre grandissant finit par représenter 1/3 de la population de l'Italie au début de l'Empire. En effet, Rome est confronté à une importante pénurie de travailleurs : d'un côté, les conquêtes ont fortement agrandi les terres à cultiver. De

l'autre, elles ont affaibli la classe des paysans, qui forme l'essentiel du recrutement de l'armée. C'est pourquoi les esclaves sont nécessaires pour exploiter les nouvelles terres.

Parallèlement, la propriété foncière se concentre. L'expansion territoriale favorise le développement du système des **latifundia** de l'aristocratie sénatoriale : d'immenses propriétés cultivées, qui vivent en quasi-autarcie. Ces domaines fournissent un surplus monétaire qui sera mobilisé plus tard pour développer le commerce à longue distance.

L'économie romaine : production et échanges

C'est à partir du III^{ème}. avant notre ère que se développent les **échanges sur longue distance**. Ceux-ci se font essentiellement par voie de mer, et ont une dimension méditerranéenne. Le transport maritime est risqué, en raison des naufrages et des pirates qui écument la Méditerranée, mais beaucoup plus économique et beaucoup plus rapide que le transport par terre. Keith Hopkins estime ainsi que le prix d'un chariot de blé transporté par voie terrestre double au-delà de 400 km en raison des coûts de transport.

Les marchandises transportées sont essentiellement **alimentaires** : du blé, de l'huile, et du vin. Des quantités considérables sont transportées chaque année pour alimenter la ville de Rome, qui atteint 1 million d'habitants dès le début de l'Empire. Il y a aussi des **biens de luxe**, destinés à l'aristocratie romaine, les membres des grandes familles et les hauts fonctionnaires de l'administration impériale. Des épices, des étoffes précieuses, des objets en or et en argent... Peu à peu, les différentes provinces romaines se spécialisent dans l'extraction ou la production de biens destinés à l'exportation, dans une sorte de **version antique de la division internationale du travail** : le blé de Sicile et d'Egypte, le vin de Gaule, les métaux d'Espagne... L'Empire Romain est, pour reprendre l'expression de Fernand Braudel, la première « économie-monde » de l'Histoire.

A côté de ce commerce sur longue distance et de l'opulence des classes dominantes, existe aussi, dans les campagnes, une **économie naturelle** ou de subsistance. Des petits paysans qui arrivent avec peine à l'autosubsistance, avec des conditions de vie parfois très dures : ainsi, 1 enfant sur 3 n'atteint pas sa première année. Un commerce de petite distance se développe, entre les espaces ruraux et la ville la plus proche, où s'échangent des biens de première nécessité (nourriture, habillement, quelques outils rudimentaires).

Cependant, les bénéficiaires de l'activité commerciale ne se transformeront jamais en **capital industriel**, pour plusieurs raisons :

- D'abord, le prestige attaché à la possession de la terre, souvenir des premiers temps de la République et des citoyens-paysans-soldats qui ont fait la gloire de Rome. Ainsi les profits du commerce sont souvent réinvestis dans la terre.
- Ensuite, le discrédit qui touche le travail de production manufacturière et l'artisanat, considérés comme une occupation dégradante et réservée aux esclaves.

L'Empire Romain a un fonctionnement très centralisé. Tous les centres de décision se trouvent dans la ville de Rome, qui attire à elle toutes les richesses et toutes les marchandises du monde romain. Rome est à cette époque le « comptoir du monde ». **Les échanges de Rome avec les Provinces trouvent leur équilibre** grâce au développement du commerce. L'impôt qui pèse sur les provinces conquises permet à Rome de disposer des liquidités nécessaires pour payer ses importations. En retour, les provinces sont incitées à développer leur production pour pouvoir payer les impôts.

Une société esclavagiste et « atehnologique »

Rome est une **société esclavagiste**. Il faut se garder de juger ce trait avec notre mentalité contemporaine : à l'époque, l'esclavage des populations vaincues est pratiqué par tous les peuples de l'Antiquité et apparaît comme absolument normal. L'esclavagisme romain a deux traits particuliers :

- D'abord, les esclaves peuvent occuper de nombreux postes, parfois prestigieux : certains sont les précepteurs des enfants des familles aristocratiques, d'autres gèrent des *latifundia*... Seuls quelques postes, dans la haute administration ou dans l'armée, sont réservés aux citoyens romains.
- Ensuite, le travail servile est efficace. Il est strictement organisé, avec une division du travail poussée et des procédures de contrôle du produit. Les rendements agricoles sont élevés.

L'Histoire de Rome a compté trois grandes révoltes d'esclaves, en 135, en 104, la dernière étant celle de **Spartacus** en 70 (les « guerres serviles »). On sait peu de choses sur Spartacus, c'est pourquoi il sera récupéré et deviendra une figure romantique, un symbole de la lutte contre l'oppression (à partir du XVIII^{ème}). Il s'échappe avec 300 autres gladiateurs, et rallie les esclaves des latifundia de Campanie (région de Naples). Ils se procurent des armes, et battent une armée de 3 000 auxiliaires envoyée contre eux. Ils se nourrissent par le pillage. A un moment, les esclaves se séparent en plusieurs groupes, pour une raison inconnue. Rome va exploiter cette division. Le groupe de Spartacus bat à nouveau les légions envoyées contre lui, et oblige les légionnaires qu'il a fait prisonniers à se battre devant eux, comme des gladiateurs. Il résiste encore quelque temps, pourchassé par les légions de Crassus. Mais il finit par être battu, et meurt les armes à la

main en -71. La répression est atroce, se veut exemplaire : 6 000 esclaves sont crucifiés le long de la Via Appia, la route qui mène de Capoue à Rome. Le personnage de Spartacus sera récupéré pour son combat pour sa liberté : par les Lumières du XVIII^{ème}., puis par les anti-esclavagistes du XIX^{ème}., enfin par les communistes au XX^{ème}. (les prolétaires sont assimilés aux esclaves – cf. le parti « spartakiste » de Karl Liebknecht et Rosa Luxembourg).

Un dernier point de la civilisation romaine est son caractère « **atechnologique** ». Si les Romains furent de grands architectes, des ingénieurs hors pair, et poussèrent la science militaire aussi loin qu'il était possible pour l'époque, les innovations technologiques dans la production furent rares. Les historiens expliquent ce point par le discrédit qui touche les activités de production dans la mentalité romaine, mais aussi par le caractère esclavagiste de la société : avec une main-d'œuvre abondante et gratuite, il n'est nul besoin d'inventer des machines pour faciliter le travail manuel.

L'Empire Romain entame son déclin à partir du III^{ème} siècle de notre ère. Il s'effondre à la fin du V^{ème} siècle sous la poussée des invasions barbares. Commence alors le Moyen-Age.

Le capitalisme marchand (1) – le contexte de la Renaissance

La période de la Renaissance est marquée par une **évolution multiple** qui marque la rupture avec le Moyen-Age : politique, avec l'affirmation du pouvoir central ; religieuse, avec le protestantisme ; intellectuelle, avec l'invention de la méthode scientifique ; et économique, avec le développement du capitalisme marchand.

Ne perdons pas de vue toutefois que l'économie est encore essentiellement **agraire**. La dynamique économique est très dépendante des aléas qui touchent l'agriculture, et qui se diffusent au reste de l'économie : en cas de mauvaise récolte, la demande rurale diminue et provoque une baisse de la production manufacturière et des salaires. En outre, le prix des denrées augmente (diminution de l'offre) : le salaire réel (=rapport du salaire et des prix, mesure du pouvoir d'achat) diminue.

La méthode scientifique et le progrès technique

Une évolution intellectuelle importante opère avec la formulation de la méthode scientifique.

La méthode de connaissance de la vérité, héritée du Moyen-Age, est à l'époque essentiellement basée sur l'interprétation des Ecritures et des philosophes antiques. Au XVII^{ème}., c'est toute une génération de savants, comme Descartes et Galilée, qui bâtissent une nouvelle **méthode, appelée expérimentale**. La connaissance du monde doit se faire par l'observation du monde, la raison, et utiliser le calcul mathématique, selon la séquence : observation à hypothèses à expérimentation.

Ce nouvel esprit scientifique rentre souvent en **contradiction avec la Religion**, comme le montre l'exemple de Galilée, condamné par un tribunal ecclésiastique pour avoir soutenu que la Terre n'était pas au centre du monde mais tournait autour du soleil. C'est le début du « **désenchantement du monde** » ou « sécularisation » ; l'ère de la Raison succède à l'ère de la Foi, dans un mouvement très lent qui n'aboutira complètement qu'au XX^{ème}.

La **diffusion des progrès scientifiques**, permise par l'imprimerie réinventée par Gutenberg au XV^{ème}., et l'encouragement des sciences par les Princes (création des académies : *Royal Society* en 1662, Académie des Sciences en 1666 (Colbert)) seront l'amorce des progrès techniques et technologiques à la base des Révolutions Industrielles du XVIII^{ème} et du XIX^{ème}.

« *Si j'ai pu voir un peu au-delà, c'est que j'étais porté par des épaules de géants.* » (Isaac Newton (1643-1727), à propos de la théorie de la gravitation universelle).

La Réforme religieuse et « l'esprit du capitalisme »

La Réforme est une réinterprétation de la religion catholique, qui commence au début du XVI^{ème}, avec Martin Luther (les 95 thèses en 1517) et Jean Calvin (*L'institution de la religion chrétienne*, 1536). Elle va **favoriser les mentalités en faveur de l'esprit d'entreprise et de l'enrichissement individuel**, ouvrant la voie au capitalisme. C'est la thèse de Max Weber dans *Ethique Protestante et Esprit du Capitalisme*, paru en 1904.

Pour les protestants, le salut de l'homme ne dépend pas des actions menées sur terre : il est fixé une fois pour toutes, dès la naissance. C'est le concept de **prédestination**, avancé par Jean Calvin. A cela, deux conséquences :

- L'enrichissement personnel est vu comme une « preuve » de la bénédiction divine. Il n'est donc pas condamnable, comme dans la religion catholique. Au contraire, le protestant doit répondre à la faveur divine en menant une **vie de labeur**.

- En revanche, l'individu ne doit pas se complaire dans la jouissance de ses richesses. Il doit mener une **vie austère**, consacrée au travail et à l'épargne.

On voit, dans cette nouvelle éthique, deux éléments importants : d'abord, la valorisation de l'enrichissement et du travail, ce que nous nommons aujourd'hui « l'esprit d'entreprise ». Ensuite, l'encouragement à l'épargne, qui permet de dégager des capitaux pour l'investissement. C'est là que réside, selon Weber, « l'esprit du capitalisme ».

Les Grandes Découvertes

Le XVI^{ème}. est aussi celui des Grandes Découvertes. La découverte de **l'Amérique** par Christophe Colomb, en 1492, et celle de la **voie maritime vers l'Asie** par Vasco de Gama, en 1498, ouvrent des perspectives commerciales importantes. Elles vont modifier le rapport des Européens au monde, en « l'élargissant ». Elles vont aussi favoriser une **réorientation du commerce de la Méditerranée vers l'Atlantique**, donnant un avantage économique décisif à certains pays européens qui s'affirment comme les puissances de l'époque : Espagne, Portugal, Pays-Bas, Angleterre et France.

Dès le début du XVI^{ème}., **les échanges se multiplient** avec l'Amérique et l'Asie. A l'Ouest : les nouveaux produits découverts en Amérique, comme la pomme de terre ou le cacao, et surtout les métaux précieux qui s'y trouvent en abondance. A l'Est : les richesses de l'Orient : épices, étoffes, bois précieux...

C'est une évolution de très long terme qui se dessine, avec **deux phases** principales :

- D'abord, une **économie de « cueillette »**, où les Européens se contentent d'exploiter les ressources des nouveaux territoires. Mais le problème de la main-d'œuvre se pose rapidement : les indigènes sont décimés par la guerre, la maladie et les conditions de travail très dures. L'interdiction de les réduire en esclavage par le pape Paul III et l'Empereur Charles Quint (également Roi d'Espagne), au milieu du XVI^{ème}., et une émigration insuffisante depuis les pays européens inciteront les colonisateurs à se tourner vers la réserve de main-d'œuvre des pays africains.
- Ensuite, une **économie « de plantation »**, basée sur l'exploitation foncière des terres prises aux Indiens. On y cultive les produits de consommation absents du sol européen, comme le café, le cacao, le sucre, ou le tabac, ainsi que des matières premières pour alimenter l'industrie naissante, au premier rang desquelles le coton.

Ces aspects portant sur la colonisation européenne seront plus particulièrement développés dans la 4^{ème} section.

Le capitalisme marchand (2) – les mercantilismes

Cette section est consacrée aux modalités concrètes du développement économique européen pendant la période qui s'étend de la fin du Moyen-Age, vers 1500, au début de la Révolution industrielle en Angleterre, en 1760.

Un double changement intervient à partir du XVI^{ème}. Il est d'ordre politique, avec l'affirmation du Pouvoir Central au détriment des seigneurs locaux. Il est aussi d'ordre économique : désormais, la puissance du Roi se confond avec celle de ses sujets. Le Roi porte donc un intérêt particulier au développement économique, et met en place des politiques destinées à assurer l'enrichissement de ses sujets.

Les mercantilismes

La doctrine économique dominante de l'époque est le mercantilisme. L'idée principale est **d'enrichir la Nation grâce à l'entrée de métaux précieux sur le territoire**. Il serait plus juste de parler DES mercantilismes, car pour atteindre cet objectif, chaque pays a une tradition différente :

- En Espagne, le **bullionisme** préconise d'accumuler des métaux précieux en provenance des mines du Pérou et d'Argentine, et de les empêcher de sortir du territoire.
- En France, le **colbertisme** entend développer l'industrie sur l'impulsion de l'Etat, afin de substituer des produits nationaux aux produits étrangers.
- En Angleterre et aux Pays-Bas, le **commercialisme** met l'accent sur l'excédent de la balance commerciale par le développement du commerce international.

Le développement du commerce à longue distance : les Compagnies

Grâce à un certain nombre d'innovations dans la navigation (le gouvernail d'étambot) et dans les techniques de gestion (comptabilité en partie double, généralisation de la lettre de change), grâce aussi aux Grandes Découvertes, le commerce à longue distance se développe considérablement.

Pour assurer ce développement, les puissances atlantiques vont fonder les grandes **Compagnies Maritimes**. Ce sont des entreprises (au sens moderne du terme), chargées d'affréter des navires de commerce qui transportent les marchandises venues d'Asie et d'Amérique. Au départ, des associations de marchands mettent leurs ressources en commun pour financer ces expéditions. Mais comme les capitaux nécessaires sont considérables, les Compagnies ont besoin d'un financement de l'Etat. Celui-ci participe aussi à la protection des navires de commerce, en échange d'une partie des importants profits générés par l'activité commerciale. Ainsi, les Compagnies combinent le crédit et l'autorité de l'Etat avec les ressources et l'activité des particuliers.

Les Compagnies les plus importantes sont investies de pouvoirs souverains, comme le droit de lever des impôts, de conclure des traités, et d'entretenir leur propre armée. Elles disposent aussi, sur un plan économique, du **monopole de l'exploitation et du trafic des ressources coloniales** (régime dit « de l'exclusif »). Les Compagnies établissent de grandes routes commerciales, jalonnées de « comptoirs ». Ce sont des villes nouvelles, qui servent à la fois de base militaire et d'entrepôts pour les marchandises coloniales.

Plusieurs compagnies sont rentrées dans l'histoire, comme la *East India Company*, compagnie anglaise fondée en 1600, ou la Compagnie des Indes Occidentales, fondée par Colbert en 1664.

Mais la plus célèbre est la **Compagnie Néerlandaise des Indes Orientales**, la VOC, fondée en 1602.

La VOC dispose d'une flotte importante : plus de 100 navires, et du monopole du commerce avec l'Asie. Elle transporte des épices, du textile, ou encore des bois précieux. Disposant d'une flotte et d'une petite armée, elle n'hésite pas à se substituer au pouvoir politique. Ainsi lorsque le souverain local de Djakarta, en Indonésie, refuse aux Hollandais la permission de s'installer, elle rase la ville et construit une ville nouvelle à la place, nommée Batavia.

Colbert (1619-1683) et le capitalisme d'Etat

Une déclinaison originale du mercantilisme est le **colbertisme**. Jean-Baptiste Colbert, ministre de Louis XIV, est mercantiliste : il reste attaché au dogme de l'entrée des métaux précieux sur le territoire national. Mais sa méthode est particulière : d'abord il développe l'industrie domestique, afin de remplacer les biens importés par des biens produits nationalement. Ensuite, une fois l'industrie arrivée à un niveau correct de savoir-faire, il taxe lourdement les importations.

C'est ainsi qu'il va procéder pour la **Manufacture royale des glaces de miroir**, devenue plus tard la multinationale Saint-Gobain. Venise disposait du monopole européen de fabrication des miroirs à l'époque. Colbert attire des artisans vénitiens en France pour qu'ils transmettent leur savoir-faire aux artisans français. Créée en 1665, la Manufacture parvient à fabriquer des miroirs sans défaut quelques années plus tard, et en 1672 Colbert interdit l'importation du verre en provenance de Venise. Le chef-d'œuvre de la Manufacture est la fameuse Galerie des Glaces à Versailles. Grâce à elle, la France devient en quelques années le leader européen de la fabrication de miroirs.

Le Colbertisme fait écho avec la période contemporaine. Il a **inspiré des politiques commerciales plus tardives** :

- D'abord, ce que l'on nomme le « protectionnisme éducateur », qui consiste à protéger, par des droits de douane ou des quotas, une industrie naissante le temps qu'elle arrive à sa maturité technologique.
- Ensuite, la stratégie de développement « par substitution des importations », adoptée par l'Algérie après l'Indépendance, qui est basée sur la promotion d'une production domestique en vue de remplacer certains biens importés.

Le commerce triangulaire et l'économie coloniale

Cette section s'intéresse au processus de colonisation engagé par les puissances européennes à partir du XVI^{ème}, et au développement de l'esclavage qui l'accompagne. Nous nous arrêterons au milieu du XIX^{ème}, avec les abolitions, et n'aborderons pas la phase ultime des colonisations, qui débute à la fin du XIX^{ème}.

Une économie esclavagiste

A partir du XVI^{ème}, se met en place le **commerce triangulaire** pour répondre aux énormes besoins de main-d'œuvre des colons installés dans le Nouveau Monde. Les navires partent d'Europe chargés de biens manufacturés, les échangent contre des esclaves en Afrique, puis échangent ces esclaves contre des matières premières coloniales qu'ils ramènent en Europe.

Les colonies d'Amérique sont rentrées dans la phase d'**économie de plantation**. Les Européens se sont accaparés les terres des Indiens sur lesquelles ils cultivent les produits coloniaux alors à la mode en Europe : le cacao, le sucre, le tabac, ou encore le café.

La traite durera jusqu'au XIX^{ème} : on estime qu'entre 12 et 20 millions d'Africains furent déportés de force comme esclaves dans les plantations.

C'est dans les **Antilles** que les sociétés esclavagistes furent les plus extrêmes. A Saint-Domingue, 80% de la population est esclave. L'appropriation est brutale et intensive. Les revenus de l'exploitation foncière sont accaparés par les colons, qui investissent très peu sur place. On estime qu'entre 10 et 15% des revenus des plantations revenaient aux esclaves sous forme de nourriture et d'habillement, 10% étaient consommés par les planteurs eux-mêmes, le reste est rapatrié en métropole. Cette « **extraction coloniale** » représente jusqu'à 7% du revenu national français en 1760.

La **vie sur les plantations** est extrêmement dure pour les esclaves, les travaux des champs sont pénibles et les rations de nourriture à peine suffisantes. Les mauvais traitements sont fréquents, même si le colon n'a pas intérêt à dégrader cet outil de travail qu'est l'esclave. C'est ce qui oblige Colbert à rédiger un « Code Noir » en 1685, un ensemble de lois qui régissent les droits et les devoirs respectifs du maître et de l'esclave. La fourniture de vêtement et de nourriture, les peines et les châtiments, diverses interdictions (comme celle de porter des armes) sont inscrites dans la loi.

Le « marronnage », c'est-à-dire la fuite de l'esclave hors de la propriété de son maître, est fréquent. Mais les marrons sont généralement repris. Certains arriveront tout de même à se

regrouper et à fonder des communautés, comme *Os Palmares*, dans le Nord-Est du Brésil, qui résista pendant presque tout le XVII^{ème} aux armées portugaises.

« Pacte colonial » et « Traités inégaux »

Certains historiens considèrent que l'appropriation des ressources coloniales par les puissances européennes leur auraient permis d'accumuler suffisamment de capitaux pour lancer la Révolution Industrielle. Ainsi, la domination économique contemporaine des pays occidentaux aurait pour origine la spoliation des terres des Indiens et de la main-d'œuvre africaine.

Le « **pacte colonial** » établit une division internationale du travail, qui survivra jusqu'à la fin du XX^{ème}. Les colonies produisent des matières premières, rapatriées en métropole pour être transformées et alimenter le marché intérieur. Dans l'autre sens, les colonies consomment des produits manufacturés produits en métropole.

Cette tendance va s'accroître au XVIII^{ème} et au XIX^{ème} où les colonies constitueront des débouchés pour les produits de la métropole que le marché intérieur ne peut pas absorber. C'est le temps « **colonies déversoirs** ». Cela peut se passer de manière forcée, comme pour le textile en Inde : vers 1820 l'Angleterre, qui a édifié une industrie textile mécanisée pendant sa Révolution Industrielle, exige que le marché indien serve de débouché à sa production. Elle augmente les impôts et les droits de douane sur le textile indien, oblige des tisserands indiens à cesser leur activité. La contrainte se révèle efficace : la part de l'Inde dans les exportations totales de textile anglais passe de 6% à 25% entre 1820 et 1850.

La colonisation peut aussi prendre la forme de ce qu'on appelle des « **traités inégaux** ». Les pays occidentaux vont ainsi obliger par la force certains pays à s'ouvrir au commerce : c'est le cas de la Chine après les Guerres de l'Opium au milieu du XIX^{ème} et du Japon dans les années 1860. Des pratiques commerciales que l'on a appelées « la politique de la canonnière. »

Les abolitions du XIX^{ème} siècle

Ce n'est qu'au XIX^{ème} que l'esclavage sera finalement aboli dans les colonies et ex-colonies européennes, avec des modalités différentes selon les pays. Dans la mentalité de l'époque, il paraissait normal d'indemniser les propriétaires d'esclaves, puisqu'ils les avaient achetés et entretenus. Cette question de la compensation est sensible, car cela représente des sommes colossales, et l'on ne sait pas qui va payer.

Au Royaume-Uni, l'abolition de 1833 s'accompagne d'une compensation intégrale aux propriétaires, financée par le Trésor Public. Etant donné la régressivité du système fiscal britannique de l'époque, la charge repose sur les ménages modestes et moyens.

La France abolit une première fois l'esclavage en 1794 suite à une révolte à Saint-Domingue (où les esclaves représentent 90% de la population de l'île). Saint-Domingue devient indépendante sous le nom d'Haïti en 1804. La France l'oblige à dédommager les propriétaires d'esclaves. La dette estimée s'élève à 150 millions de francs-or, soit 300% du revenu national de l'île. Elle devra la rembourser jusque dans les années 1960. Haïti est aujourd'hui un des pays les plus pauvres du monde.

Aux Etats-Unis, le système esclavagiste connaît une grande prospérité, avec 4 millions d'esclaves en 1860, environ un tiers de la population. Le coton produit dans les plantations du Sud est vendu aux Etats du Nord et à l'Europe, en pleine Révolution Industrielle. La question divise le pays entre Etats du Nord, abolitionnistes, et Etats du Sud, esclavagistes, et débouche sur une guerre civile, la Guerre de Sécession entre 1860 et 1865. Les propriétaires ne seront pas compensés, et les Etats du Sud sont ruinés.

Références

Comment citer ce cours ?

Histoire des faits économiques, Guillaume POUYANNE, AUNEGe (<http://auneg.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier